



Passif et succession à payer

Par **Diouelli**, le **08/10/2018** à **17:49**

Bonsoir je me pose une question j'ai reçu ma déclaration de succession à payer et dans la déclaration j'ai deux crédits en passif
Dans le net à payer es ce qu'il faut que je paye les crédits ou ils sont incorporé dans le net à payer

Bonne soirée

Par **Visiteur**, le **08/10/2018** à **19:21**

Bonjour

Il s'agit d'une déclaration de succession, pas de la délivrance de celle-ci.

C'est un documents fiscal, qui n'a rien a voir avec le paiement de crédits... (ETAIENT-ILS COUVERTS par la traditionnelle assurance décès?)

Le remboursement des crédits doit se faire en accord avec le notaire, avant le partage du NET.

Par **Diouelli**, le **08/10/2018** à **20:23**

Non pas pour la voiture .. oups j'ai fait un mauvais calcul alors j'ai réglé le net à payer en pensant que ça englobé le passif dès crédit .. ça la juste diminue le net
Ils aurait du me le dire